

Séance du Conseil général du 21 mars 2024

## RAPPORT DE LA COMMISSION

**Préavis municipal no 01.2024 relatif à une demande de crédit de CHF 60000.- pour des travaux urgents au cimetière de Villars-Sainte-Croix : aménagement de places pour des tombes**

---

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission désignée par le Conseil s'est réunie deux fois, le 22.01.2024 à 19h30 et le 01.02.2024 à 19h30 pour procéder à l'examen du préavis susmentionné.

Etaient présents :

Pour la Municipalité : - M. Vincenzo Camuglia, municipal  
- M. Georges Cherix , syndic  
- Mme. Nicole Cattano, municipale  
- M. Nicola Cassetta, municipal  
- M. Frédéric Strittmatter, municipal

Pour la Commission : - Mme. Jacqueline Pernet, présidente  
- M. André Favez  
- M. Giorgio Bolognese  
- M. Joao Cunha  
- Mme. Monika Mosbahi, rapporteur

### RAPPORT

La Commission a pu discuter avec la Municipalité, poser des questions et obtenir les réponses à ces dernières.

Elle a noté que :

- La Municipalité annonce qu'il n'y a plus de place aménagée au cimetière pour des tombes futures.
- Il s'agit de créer un emplacement pour 30 tombes.
- Le projet présenté ne prévoit qu'un aménagement partiel de l'intérieur du cimetière.
- Pour l'entrée ouest, les piliers du portail qui bougent seraient remplacés par deux colonnes de granit ainsi qu'un pan de muret attenant.
- Le portail actuel sera reposé après entretien.
- Un muret d'environ 60 cm de hauteur en granit/pierre de Chine est prévu pour délimiter le bord du chemin principal ainsi qu'une bordure de l'autre côté du même chemin.
- La fontaine serait déplacée.
- Il est prévu un arrosage automatique.
- Le projet futur n'est pas encore ébauché et devrait être à l'ordre du jour du Conseil du mois de juin.
- Ces travaux seront définitifs par rapport au projet futur.
- Rien n'est encore prévu concernant l'arborisation, ni la végétalisation alors même que sur le site de la Commune, un article fait la promotion de la biodiversité.
- La Commission a constaté que les travaux ont commencé à fin janvier.

La commission est d'avis que :

- Les demandes des Commissions et du Conseil n'ont pas été entendues pour ce qui concerne le souhait de projet paysager.
- L'urgence était prévisible et la Commission est mise devant le fait accompli (voir annexe no 1 courrier du 29 janvier dont la Commission a reçu copie).
- Elle comprend cependant la nécessité d'un aménagement partiel mais celui-ci ne doit pas occulter les demandes réitérées des Commissions et du Conseil.
- Une solution alternative aurait pu être envisagée en attendant la réfection totale du cimetière.

En conclusion, la Commission, à l'unanimité, vous demande, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

- Vu le préavis municipal no 01/2024 relatif à une demande de crédit de CHF 60000.- pour des travaux urgents au cimetière de Villars-Sainte-Croix : aménagement de places pour des tombes
- Oûi le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet,
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

De refuser le préavis (et ses annexes) tels que présentés dans l'attente du projet paysager demandé depuis le préavis 08/2022

Villars-Ste-Croix, le 06.02.2024



Jacqueline Pernet

Présidente



André Favez



Giorgio Bolognese



Joao Cunha



Monika Mosbahi

Rapporteur

Annexe : courrier du 29 janvier